

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2521 Société : 20737

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ZEDDAGH KHADIDA

Date de naissance : 07.03.1951

Adresse : RUE 30 - NR 43 - KREHATE - CASABLANCA

Tél. : 06 36 76 2279 Total des frais engagés : 1000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/04/2021

Nom et prénom du malade : ZEDDAGH KHADIDA Age : 64

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : Zeddagh 17

Le : 07/04/2021

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/01/21	ct + Déc		3000 Dhs	 Dr. Hasnaa FARAH CARDIOLOGUE 123 Aïn Chock, Casablanca 530° IN 5 - 09199681

## EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Hasna FAYESS CARDIOLOGUE Bd. Eliezer L. Rosier 11 N°122 Antioch - Casablanca 0522 522 530 - INPE : 000710412	1/1/687	GOTTO COEUR	800 - 11s

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

# Docteur Hasnâa FARESSE

- Spécialiste en cardiologie et maladies vasculaires
- Diplômé de la faculté de médecine de Casablanca
- Diplômé en échocardiographie de la faculté Victor Ségalen Bordeaux II France
- Diplômée en échocardiographie congénitale et pédiatrique Université Claude Bernard Lyon France
- Ex interne au CHU de Casablanca
- Ex interne au CHU de Rouen - France



# الدكتورة فارس حسناء

- اختصاصية في أمراض القلب والشرايين
- خريجة كلية الطب بالبيضاء
- خريجة كلية الطب فيكتور سيكالين بوردو فرنسا
- في تشخيص أمراض القلب بالصدى
- دبلوم أمراض القلب للأطفال والرضع
- من كلية كلود برتران ليون فرنسا
- طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالبيضاء
- طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي رون بفرنسا

Casablanca le: 07/04/21

Mme ZABDA GH KHADIJA

48,70 x 7

1

340,9

Living Bag amp 1

1 Amp mo

2 Amp sur  
248,30

X 8lem  
= 48,70

48,70  
48,70

48,70  
48,70  
48,70

Dr. Hasnâa FARESSE  
CABINOGIQUE  
3d. ElQods Res. les Rosiers Imm. 1  
N°122 Ain chock - Casablanca  
0522 522 530 - INPE : 071199687

07/04/2021

FACTURE

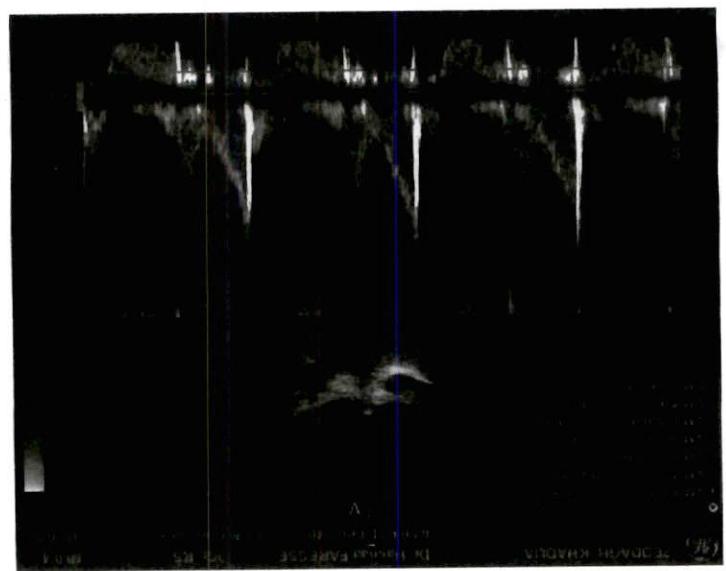
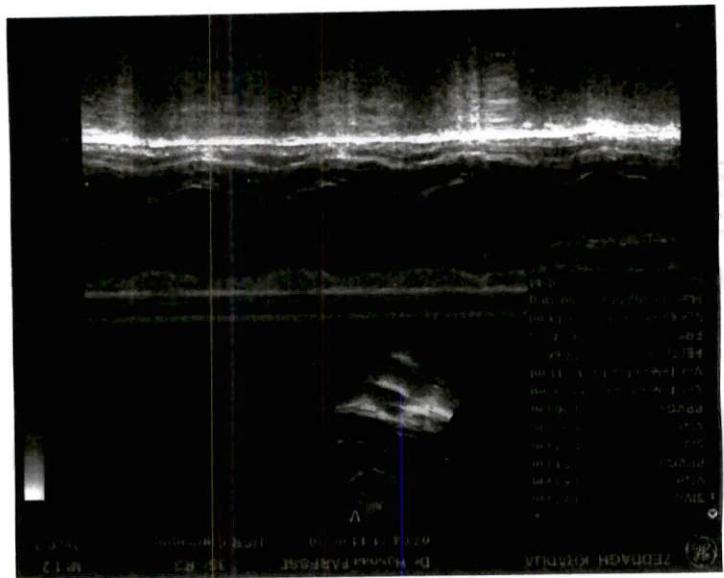
NOM : MME ZEDDAGH KHADIJA

EXAMEN REALISE : ECHO COEUR

HONORAIRE 800 DH

ARRETE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME **HUIT CENT** DIRHAMS.

Dr. Hasnaa FARESSE  
CARDIO - OCUE  
Bd. ELQods Res. les Rosiers Imm. 1  
N°122 Ain chock • Casablanca  
0522 522 530 • INPE : 091199687



# CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATION VASCULAIRE

## DOCTEUR FARESSE HASNAA

07/04/2021

### COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE

PATIENT : Mme ZEDDAGH KHADIJA.

INDICATIONS : PALPITATIONS.

#### COMMENTAIRE :

- VG non dilaté, peu hypertrophié ( $SIV=PP=12mm$ ), fonction systolique globale et segmentaire conservée  $FEVG=60\%$  en SB, profil mitral type 1 avec pressions de remplissage basses  $E/Ea=7$ .
- Massif auriculaire : OG non dilatée libre d'échos  $SOG=18cm2$ . OD non dilatée.
- Valves mitrales peu épaissies, pas de fuite ni sténose.
- SA tricuspidale peu épaissies, pas de fuite ni sténose..
- VD non dilaté de fonction systolique conservée  $TAPSE= 18mm$ , onde  $S=12cm/s$ .
- Aorte ascendante et abdominale sont de calibre normal.
- VCI non dilatée compliant.
- Péricarde sec.

#### AU TOTAL :

- Fonction systolique globale conservée  $FEVG=60\%$  en SB. HVG minime.
- Valves mitrale et aortique peu épaissies sans fuite ni sténose.
- Fonction systolique du VD conservée.
- Pas d'HTAP.



# CABINET DE CARDIOLOGIE Dr HASNAA FARESSE

Nom : zeddagh khadija

Sex: Lit No:

Age: Date: 2021/04/07 14:34:51

SN: 0003328 Section:

Cli No.: CaseNo.:

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	136 ms	Prompt:
Temps d'écha	14s	QT Interval:	399 ms	Total Battem15 , Battements No15 .
FC:	68bpm	QTc Interval:	425 ms	in gear Sinus mode Target rate; Longitudinal Left axis
P Interval:	88ms	P Axis:	35.20;ā	deviation; Abnormal ECG.
QRS Interval:	86 ms	QRS Axis:	20.90;ā	
T Interval:	209 ms	T Axis:	63.80;ā	

TAz 12/8 cœu/

Dr. Hasnna FARESSE  
CARDIOLOGUE  
Bd. Eloua Riss les Bousiers Imm. 1  
N°122 Ain chock Casablanca  
0522 522 530 - INPA - 0917 987  
Docteur:

